



DOSSIER DE PRESSE

Inauguration du



Mardi 25 mai 2021



Avec le soutien de :



▶ Stéphanie RENAUX, Attachée de presse  
04 71 46 21 61 / [srenaux@cantal.fr](mailto:srenaux@cantal.fr)

Chaque jour à vos côtés





## Sommaire

---

- Le Campus Connecté Cantal Auvergne p. 3
  
- Elargissement du dispositif p. 4
  
- Déploiement du dispositif pédagogique p. 5
  - ⇒ *Volet organisationnel*
  - ⇒ *Volet pédagogique*
  
- Contact p. 7



## **Le Campus Connecté Cantal Auvergne**

---

**Le développement de l'enseignement supérieur et l'innovation sont des priorités de l'action du département du Cantal.**

C'est à ce titre que **le Conseil départemental du Cantal** a été retenu en juillet 2020 par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et par la Banque des Territoires pour la mise en œuvre du label **Campus Connecté** à Aurillac sur le site du Campus universitaire.

Lieu d'études où les jeunes peuvent suivre, près de chez eux, des formations à distance dans l'enseignement supérieur en bénéficiant d'un tutorat individuel et collectif, le Campus Connecté offre la possibilité de poursuivre une formation du supérieur, diplômante ou certifiante, à distance, et dans des conditions favorisant sa réussite.

Labellisé par l'**Etat** et financé par le **Plan d'investissement d'avenir**, le Campus Connecté d'Aurillac est porté par le **Conseil départemental du Cantal** conjointement avec l'**Université Clermont Auvergne** et son **INSPé d'Aurillac** qui en est l'opérateur pédagogique, avec le soutien de la **Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac**, du **Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes**, du **rectorat de l'académie de Clermont-Ferrand** et du **rectorat de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes**.

Les travaux d'aménagement et d'équipement en mobilier et en numérique ont été réalisés par les équipes du Conseil départemental pendant l'été 2020. D'autres équipements seront à prévoir dans le cadre de ce programme dont la durée est de cinq années.

531 900 € y sont consacrés, le Conseil départemental disposant pour ce faire d'une subvention globale de 300 000 € de la part de la Banque des Territoires.

L'effectif total attendu simultanément est d'une **cinquantaine d'étudiants** sur les cinq années de cursus.



## Elargissement du dispositif

---

Compte tenu de l'intérêt de cette démarche, **ce dispositif sera étendu à la prochaine rentrée sur l'ensemble du territoire cantalien de manière à ce que les jeunes**, quelle que soit leur domiciliation, puissent se projeter dans un parcours universitaire en s'appuyant sur la diversité et la richesse des formations à distance, tout en bénéficiant d'un accompagnement tutoré de qualité.

La crise sanitaire, l'isolement et la détresse dans lesquels se trouve aujourd'hui bon nombre d'étudiants confirment la pertinence de cette décision.

L'obtention d'un Master complet (1 et 2) à l'INSPé à la prochaine rentrée offre également la possibilité de pouvoir mobiliser de nouveaux étudiants en tant que tuteurs et permet donc à l'INSPé de disposer de nouvelles ressources pour cet accompagnement précieux.

**Aussi, les lycées de la Haute Auvergne à Saint-Flour et Marmontel/Pompidou à Mauriac ont accepté d'accueillir dès septembre une antenne délocalisée du Campus Connecté Cantal Auvergne.**

Par ailleurs, la candidature du département à l'appel à manifestation d'intérêt "Fabrique des Territoires" pourra permettre d'aller plus loin dans la départementalisation de l'offre en s'appuyant sur le réseau de tiers-lieux "CyberCantal".



## Déploiement du dispositif pédagogique

---

La mise en œuvre pédagogique et administratif du dispositif Campus Connecté Cantal Auvergne, piloté par le Conseil Départemental du Cantal a été confié à la **composante Inspé de l'Université Clermont Auvergne**.

### 1. Volet organisationnel

#### Le public accueilli

- 16 étudiants inscrits au titre de l'année universitaire 2020-2021.
- 13 étudiants ont fait l'objet d'un accompagnement pédagogique, 3 étudiants ont simplement profité des espaces.
- Des profils très hétérogènes, une forte proportion d'étudiants sous contrat (*partenariat Stade Aurillacois notamment*).

#### Les lieux

- Deux salles dédiées dans l'espace Inspé au sein de bâtiment A du campus universitaire aurillacois.

#### Les horaires

- Campus ouvert du lundi au vendredi de 8h à 18h sur l'ensemble des périodes du calendrier universitaire de l'UCA.

#### Le matériel

- 12 ordinateurs portables mis à disposition avec un document de prêt signé par chaque étudiant.



## 2. Volet pédagogique

### Organisation du tutorat

#### ⇒ 1 coordinatrice :

- Régule le dispositif, rencontre les étudiants et les différents partenaires, programme les enseignements, établit des documents de diffusion, d'évaluation, participe aux différentes instances, procède aux inscriptions, communique sur le dispositif, aide à la recherche de stage...

#### ⇒ 2 référents universitaires :

- Proposent des temps de régulation avec les tuteurs étudiants, recensent les besoins en accompagnement, organisent des entretiens tripartites / en groupe d'étudiants / en binôme, se positionnent en personnes ressources pour les tuteurs et pour les étudiants, préparent et animent les ateliers.

#### ⇒ 4 tutrices étudiantes en Parcours Master MEEF seconde année inscrites à l'Inspé Aurillac :

##### Principales missions confiées :

- Planifier des rendez-vous individuels et hebdomadaires pour mener régulièrement des entretiens de tutorat avec l'étudiant ;
- Mettre en place des outils de travail adéquats (*suivi de la progression de l'étudiant, auto-évaluation, motivation de l'étudiant, aide dans l'autonomie*) ;
- Avoir un rôle de facilitateur dans le travail collaboratif (*encourager la socialisation, créer une communauté d'apprentissage...*).



## Organisation de l'offre d'accompagnement

Afin de permettre le déploiement du tutorat étudiants, l'Inspé propose un module de 12 heures de formation aux pratiques tutorales à destination des étudiants Tuteurs recrutés.

**Formation aux  
pratiques tutorales  
12 heures**

En parallèle du double tutorat (*tuteurs étudiants et référents universitaires*), des ateliers spécifiques sont proposés aux étudiants tout au long de l'année universitaire. Ces ateliers sont répartis sur l'ensemble de l'année universitaire sur la base de 4 modules :

**Module 1  
Méthodologie**

**Module 2**  
Communiquer à l'oral et à l'écrit pour concevoir et développer un environnement personnel d'apprentissage  
6 ateliers de 2 heures

**Module 3**  
S'approprier un environnement numérique pour réussir son parcours de formation à distance  
8 ateliers de 1h30

**Module 4**  
Ressources & entraînements individualisés  
8 ateliers de 1h30



## L'environnement universitaire

---

Outre la mise à disposition d'un environnement numérique dédié à la poursuite d'études, d'un dispositif de tutorat, d'accompagnement et de formation, les étudiants « Campus connecté » ont également la possibilité de pouvoir participer pleinement à la vie universitaire :

### Environnement culturel

- Ateliers du Service Université Culture (*favoriser les pratiques artistiques : arts plastiques, danse, pratiques théâtrales*).
- Possibilité de participer aux conférences organisées sur le campus.
- Possibilité de profiter des expositions présentes sur le campus.
- Possibilité de profiter des partenariats avec les collectivités territoriales (*tarifs préférentiels...*).

### Environnement sportif

- Accès au SUAPS.
- Participation aux événements proposés par les partenaires : USEP, etc...

### Environnement étudiant

- Accès aux foyers étudiants.
- Participation aux BDE.
- Accès service de restauration du CROUS.
- Accès au service de santé (et cellule psychologique).

### Environnement administratif

- Gestion des dossiers administratifs, des démarches, personnes ressources et liens avec les divers services et partenaires notamment le CFO.
- Communication avec les universités d'origine et les partenaires locaux.
- Collaboration avec le service informatique du Conseil départemental du Cantal.



## Contact

---

**Betty Faure, Directrice INSPé**

[betty.faure@uca.fr](mailto:betty.faure@uca.fr) - [campus-connecte15.inspe@uca.fr](mailto:campus-connecte15.inspe@uca.fr)

04 43 79 11 52 / 06 08 30 44 12

Campus Connecté (INSPé 15)  
25, rue de l'école normale  
15000 Aurillac